

Mardi, 22 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Dans le contexte pandémique de cette fin d'année et afin de continuer à protéger au mieux chacun de nos résidents, leurs proches, ainsi que chaque professionnel intervenant dans la structure, nous vous informons des nouvelles recommandations.

- Principale modification par rapport au dernier courrier qui vous a été adressé :

« Le port du masque chirurgical reste la règle en INTERIEUR et depuis le 20/12/2021, dans les locaux privatifs (chambres) »

Ainsi, dans notre établissement :

LES VISITES :

- Les visites se déroulent du lundi au dimanche, de 14 h 00 à 17 h 00.
- Les visites des proches peuvent se faire en chambre ainsi que dans les espaces collectifs.
- La DISTANCIATION doit être **RESPECTEE avec tous** : avec ses proches, avec les autres résidents / familles de résidents ...
- Le registre de traçabilité des visites est maintenu
- Les visites en chambre double sont possibles avec accord des résidents concernés
- L'aération des locaux, des chambres est nécessaire, en continu si possible lors de la visite, ainsi que le strict respect des gestes barrières.

Nous rappelons que si un résident est détecté positif, il sera isolé. Si trois cas sont détectés positifs, l'établissement sera désigné cluster et devra suspendre les visites et les interventions extérieures auprès des résidents.

LES SORTIES :

- Les sorties sont autorisées, sans limitation des activités collectives au retour (sauf en cas de contact à risques) mais en maintenant le dépistage systématique des résidents non vaccinés
- Avant chaque sortie, une sensibilisation du résident et de sa famille au respect des gestes barrières sera réalisée
- Il sera proposé un test de dépistage à J+7 aux résidents. Un test le jour du retour leur sera également proposé.

LES ACTIVITES COLLECTIVES :

- Les activités collectives dans les espaces intérieurs et extérieurs de l'établissement ne font plus l'objet de recommandations spécifiques mais le respect des gestes barrières **est IMPERATIF.**

- Les repas collectifs ne font pas l'objet de recommandations spécifiques et les repas avec les proches sont autorisés, dans le strict respect des gestes barrières.

LA VACCINATION :

- La vaccination des résidents non vaccinés, ainsi que celle de leurs proches, est toujours vivement encouragée !

LES GESTES BARRIERES :

Doivent être respectés **quel que soit le statut vaccinal**

- AERATION des locaux : portes et fenêtres ouvertes
- HYGIENE DES MAINS :
 - Procéder à une désinfection des mains à la solution hydro alcoolique : dès l'entrée dans l'EHPAD, à l'entrée de la chambre, à la sortie de la chambre
- La DISTANCIATION PHYSIQUE :
 - D'au moins 2 mètres si le masque chirurgical ne peut pas être porté par le résident
- Le PORT DU MASQUE :
 - Le port du masque chirurgical reste la règle en INTERIEUR et depuis le 20/12/2021, dans les locaux privés (chambres)

LA VERIFICATION DU PASSE SANITAIRE :

- L'accès des visiteurs à l'établissement est conditionné à la présentation d'un passe sanitaire, sauf urgences et situations particulières, appréciées par le médecin coordonnateur et la directrice déléguée.

Un agent en charge de l'accueil vous sollicitera lors de votre entrée dans l'établissement pour présentation d'un de ces justificatifs et vous rappellera l'importance du respect strict des gestes barrières.

En fonction de la situation sanitaire nationale et de l'évolution épidémiologique du département, ces règles sanitaires pourront être renforcées, selon l'analyse de la situation et les consignes arrêtées par l'ARS.

LE MOT DE L'EQUIPE

L'année 2021 touche à sa fin, au nom de l'ensemble du personnel de l'EHPAD nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Sachez que nous nous tenons à votre entière disposition pour répondre à toutes vos interrogations. Vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante : mdrrocroi@wanadoo.fr.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs en nos respectueuses salutations et vous assurer en mon entier dévouement ainsi que de celui de l'ensemble des professionnels de l'EHPAD.

La Directrice déléguée
I.LEGROS



Le médecin coordonnateur
E.DELEBOIS

